

Décision

Générale

colonial

Décision n° 804 SECRETAIRIATS GENERAUX..

n° 804

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 août 1939

Numéro JO
n° 513 du 31/08/1939

Date du numéro
31 août 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à In Rénnion est accordé à M. Merlo (Joseph-Léon Alfred-Henri) sous-chef de bureau de 2é classe des Scerétarints généraux des colonies en service à In Côte francaise des Somalis. Ce fonectionnaire, elassé à la 2° catégorie voyage seul, prendra pussage en 1er classe sur le naquebot Rernardin-de-Saint-Pierre , de Comm-pagnie des Messageries Maritimes, à Djibouti vers le 3 septembre 1939 destination de la réunion.